

# Essai de classification du néolithique lacustre d'après la stratification

Autor(en): **Vouga, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **22 (1920)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-159909>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Essai de classification du néolithique lacustre d'après la stratification.

Premier rapport publié au nom de la Commission neuchâtelaise d'archéologie.

Par *P. Vouga*.

---

La nécessité d'établir des subdivisions chronologiques dans la vaste période néolithique est si impérieuse que de nombreux préhistoriens ont déjà formulé nombre d'hypothèses, dont aucune jusqu'ici ne semble s'imposer. Malgré la valeur incontestable de plusieurs des arguments avancés en faveur de l'antériorité de telle ou telle forme de hache ou de pointe de flèche, tous les systèmes proposés me semblent entachés de la même faute: ils sont *créés* par leur auteur d'après des observations plus ou moins exactes. Aucun d'eux ne s'impose comme correspondant à la réalité, puisque contrôlé sur place et issu des faits eux-mêmes.

Le matériel des Musées, si ordonné qu'il puisse être, est toujours hybride; on n'expose guère que les belles pièces et bon nombre de celles-ci proviennent de collections amassées à une époque où les questions de gisement étaient considérées comme secondaires. J'en appelle comme preuve au jugement de mes confrères, conservateurs de musées. Sur les milliers de pièces des collections qui leur sont confiées (exception faite de celles trouvées dans des tombeaux ou isolément), combien en connaissent-ils réellement, surtout s'il s'agit d'objets trouvés dans des stations lacustres? De combien peuvent-ils dire: trouvé en telle station; à telle profondeur, dans telle couche, en compagnie de tels et tels objets?

Je ne crois pas exagéré de considérer comme scientifiquement favorisé le conservateur qui connaît ainsi dix pièces sur cent. Que valent dès lors les 90 autres objets? Au point de vue des subdivisions chronologiques à établir d'après eux, à mon avis, rien. Mais qu'à la suite de recherches systématiques on arrive à constater pour le néolithique ce qu'on peut faire aujourd'hui pour le bronze et le fer: telle forme d'instrument est du début, telle autre de la fin, telle autre intermédiaire, et l'on aura rendu à ces 90 objets inutiles une valeur chronologique. Et c'est précisément ce qu'a voulu tenter la Commission neuchâtelaise d'archéologie en entreprenant les fouilles dont j'ai l'honneur d'exposer ici les premiers résultats. Comme il serait ridicule de proposer une classification après une première campagne, je me bornerai à la sèche nomenclature des trouvailles et à l'énumération des conclusions qu'elles semblent autoriser. De nouvelles fouilles seront ensuite entreprises, d'après la même méthode, dans d'autres stations; les conclusions qu'elles autoriseront seront énumérées de même, et la classification s'imposera peut-être d'elle-même par la comparaison des différentes conclusions.

\* \* \*

L'emplacement choisi pour la première campagne de fouilles est la fameuse baie d'Auvernier, où se rencontrent à chaque pas des vestiges préhistoriques. La méthode suivie consiste à dégager une surface déterminée jusqu'à une certaine profondeur, à recueillir et numéroter tous les objets rencontrés, et à reporter sur une carte à grande échelle l'emplacement exact de tout objet ou pieu rencontré en terrain vierge, car la baie d'Auvernier est comme criblée de trous provenant d'anciennes fouilles. Cette première surface explorée et complètement déblayée, on enlève une seconde tranche, puis une troisième, etc. en procédant chaque fois de la même manière. L'épaisseur des tranches varie naturellement d'après la stratification; les couches supérieures formées d'humus et d'alluvions lacustres à peine stratifiées peuvent être enlevées par tranches de 40—50 cm., mais dès qu'on arrive à la première couche archéologique en place, la hauteur de la tranche correspond à l'épaisseur de la couche, on enlève ensuite la couche stérile, puis on attaque la deuxième couche archéologique, et ainsi de suite jusqu'au sol primitif.

Par chance spéciale, si l'on songe combien la baie d'Auvernier a déjà été explorée, nous sommes tombés sur un terrain presque vierge, car on n'y avait pratiqué au centre qu'un seul sondage lequel n'avait fait qu'effleurer la première couche archéologique en place. Il en résulte que même les objets recueillis presque à la surface se trouvent *in situ*; néanmoins, comme les vagues peuvent les avoir entraînés, par hautes eaux, à la place où ils ont été recueillis, je serais enclin à leur attribuer une valeur moindre qu'aux autres, trouvés en terrain absolument vierge.

Bien que les recherches aient débuté par une longue tranchée de 2 mètres de largeur, allant du bord du lac à l'angle sud-est du «Patinage de Colombier», je ne parlerai ici que du deuxième emplacement exploré, pour la bonne raison que nos premiers travaux ont porté sur la couche superficielle seulement et n'ont point encore atteint la couche archéologique en place.

Ce deuxième emplacement est situé à l'extrême frontière du territoire d'Auvernier, au sud-est du Patinage de Colombier, à une vingtaine de mètres de la rive gauche du ruisseau qui sépare les territoires d'Auvernier et de Colombier, entre ce ruisseau et le lac. Pour simplifier les levés topographiques, nous lui avons donné la forme géométrique d'un rectangle de 4 m. de largeur sur 9 m. de longueur. Dans ces 36 mètres carrés nous avons jusqu'ici constaté l'existence de six couches aisément discernables, à savoir, en commençant par le haut:

1. Sol naturel, formé d'un mélange d'humus et de pierres, m. 0,30 à 0,40 d'épaisseur.

2. Amalgame peu tassé de sable tourbeaux, de cailloux et de limon, avec çà et là des infiltrations d'humus — profondeur m. 0,20 à 0,30.

3. Tourbe mêlée de menus morceaux de bois, d'osséments, de nombreux tessons de poterie, couche compacte et homogène, à la base de laquelle se rencontrent parfois d'assez gros galets — son épaisseur oscille entre m. 0,20 et 0,30.

4. Sable, 0,20 m. environ, strié de minces couches de tourbe.

5. Couche de détritiques organiques rappelant la troisième, mais moins tourbeuse — c'est celle que les explorateurs de nos stations appelaient pittoresquement «fumier lacustre» — 0,30 à 0,40 m. où nous l'avons exploré.

Le haut de cette couche est caractérisé par un pavement de galets (les uns entiers, les autres cassés) entièrement pris dans la tourbe. Sous ce pavement, la tourbe est parsemée de débris de baguettes qui semblent les restes d'un clayonnage, mais ne conservent que peu d'apparence de contexture.

6. Sable, qui ne semble pas constituer le sol primitif, car il est trop limoneux et ne présente pas la teinte bleuâtre caractéristique.

L'exploration des quatre premières couches est terminée; la cinquième n'est fouillée qu'à moitié, vu la crue du lac en novembre; la sixième n'a été constatée que lors de l'établissement du puisard collecteur de l'eau à évacuer. Malgré l'inachèvement des travaux, nous croyons utile de publier nos premiers résultats, car l'exploration de chacune des couches constitue un tout complet qui autorise déjà, semble-t-il, certaines déductions dont la valeur encore douteuse sera confirmée ou infirmée par n'importe quelle autre exploration stratigraphique.

\* \* \*

Le champ de fouille de 36 m<sup>2</sup> étudié jusqu'ici sur quatre couches successives et la moitié de la cinquième a déjà fourni 401 objets entiers, fragmentaires ou ébauchés, sans compter les tessons de poterie ne présentant ni oreillettes, ni décoration.

Leur répartition par couche est la suivante:

Première couche: 35 objets (7 haches, 2 gaînes de hache, 4 fragments de haches-marteaux [fig. I, n<sup>os</sup> 1, 2, 6], 5 fusaïoles, un percuteur, 3 poinçons en os, 2 cornes façonnées, 4 fragments de vases, 6 instruments en silex, 3 éclats).

Deuxième couche: 92 objets, à savoir: 24 haches, dont une dans sa gaîne, 19 gaînes de hache, 3 fragments de haches-marteaux, 10 fusaïoles, 2 percuteurs, un aiguiseur, 3 instruments en os, 9 cornes façonnées, un anneau en corne, 4 fragments de vases (fig. I, n<sup>o</sup> 4), 12 instruments en silex, 2 éclats, un assommoir formé d'un andouiller avec sa base, un marteau en corne (fig. I, n<sup>os</sup> 5 et 3).

Troisième couche: 155 objets, à savoir: 15 haches dont 4 dans leur gaîne, 22 gaînes de hache, un tranchet en pierre, 15 fusaïoles, 3 percuteurs, 10 pierres à aiguiser, 2 poids de filets, 28 poinçons ou ciseaux en os, 22 cornes façonnées, 2 anneaux en corne, 2 dents ouvrées, 19 fragments de vases, 13 instruments en silex, un éclat.

Quatrième couche: 47 objets, à savoir: 5 haches, 4 gaînes, 7 fusaïoles, une pierre à moudre, un boulet de pierre, 11 instruments en os, 4 andouillers façonnés, une pointe de flèche à cran en os, une pioche en corne, 7 bois façonnés, 4 fragments de vases, un instrument en silex.

Cinquième couche (explorée partiellement): 57 objets, à savoir: 4 haches dont une dans sa gaîne, 12 gaînes, 4 fusaïoles, un aiguiseur, une pierre à moudre, un boulet de pierre, un poids de filet, 13 instruments en os, 3 cornes façonnées, un marteau en corne, 7 bois façonnés, 6 fragments de vases, 3 instruments en silex.

Soit au total 386 objets, auxquels viennent s'en ajouter 15 recueillis dans des déblais d'anciens sondages ou lors de l'établissement du puisard collecteur, dans des circonstances douteuses.

L'exiguïté du champ de fouille interdisant toute déduction basée sur le nombre des objets de même usage découverts dans les différentes couches, ou

sur la présence dans un certain milieu de tel objet isolé qui fait défaut ailleurs, je me contenterai d'étudier les modifications survenues entre les différents étages.

Malgré la fréquence des haches à tous les niveaux, je ne découvre entre elles aucune évolution; elles affectent dans chaque couche toute espèce de formes et se rencontrent partout aussi bien partiellement que complètement polies. A noter cependant l'absence, peut-être fortuite, de toute hache en pierre noble (néphrite, chloromélanite, jadéite).

Il en est de même des instruments en os, ou en andouiller de cerf. Le type définitif des poinçons, ciseaux, lissoirs, etc., semble réalisé déjà au niveau le plus bas auquel nous soyons parvenus.

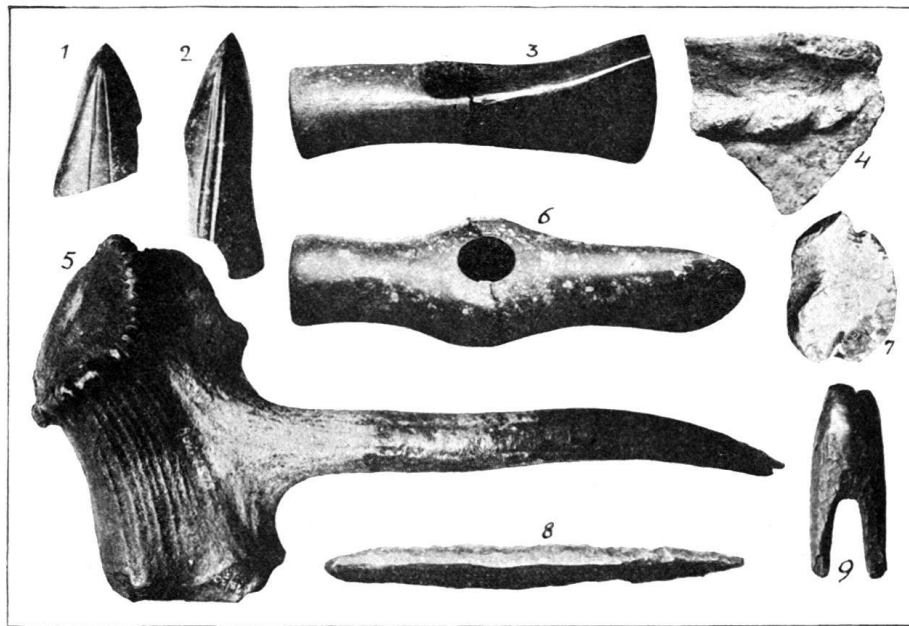


Fig. 1.

Je n'indique qu'en passant une observation relative aux fusaiöles: ovales et frustes dans les niveaux inférieur et moyen, elles tendent au niveau supérieur à deux formes, l'une en disque régulier destinée peut-être au fuseau, l'autre en perle sphéroïde, réservée peut-être au collier.

Je me permets de même de supprimer toute description des objets rares découverts au cours de nos recherches, et me borne à figurer les plus intéressants (fig. 1, n<sup>os</sup> 3 et 5).

De tous les objets mis au jour, quatre groupes seuls me semblent dignes d'intérêt, parce que capables de fournir un indice caractéristique, ce sont: les haches-marteaux, les instruments en silex, les gânes de hache et les vases.

Les *haches-marteaux* ne se sont rencontrées que dans les deux couches supérieures; les fragments recueillis, au nombre de neuf, dont deux ornés de lignes incisées (fig. 1, n<sup>os</sup> 1 et 2) et deux noyaux de perforation, prouvent à l'évidence que ces instruments étaient faits sur place, avec des roches dures (serpentine) vraisemblablement triées dans les moraines voisines. L'opération devait être fort délicate, car

elle présente deux phases critiques: le dégrossissage et la perforation. Un des fragments recueillis a été abandonné pour éclatement au dégrossissage, un autre pour rupture vers la fin de la perforation. Au point de vue typologique, les fragments recueillis révèlent la coexistence de trois types: double-hache, hache-marteau presque cylindrique, hache-marteau à fort renflement médian (fig. 1, n° 6); à mon avis, la forme dépend non d'une mode mais du résultat du dégrossissage.

Le casse-tête triangulaire perforé ne s'est pas rencontré; il est du reste extrêmement rare dans les stations lacustres et semble caractéristique des populations terriennes.

Les *instruments de silex* étant trop peu nombreux pour permettre des considérations techniques, je me bornerai à constater:

a) Les silex de Pressigny n'apparaissent qu'aux deux couches supérieures où, sur 23 silex dont 7 éclats, 8 sont en matériel importé.

b) Nous n'avons recueilli en silex de Pressigny que des instruments parfaits (fig. 1, n° 8), mais aucun éclat démontrant le travail sur place d'une nucléus importé.

c) La forme des différents instruments ne varie pas du niveau inférieur au niveau moyen — qui cependant me semble donner aux objets analogues des dimensions plus grandes —, tandis que le niveau supérieur connaît seul la scie à encoche (fig. 1, n° 7).

Le critère le plus évident réside dans la forme des *gâines de hache* dont le type à talon droit s'est seul rencontré à tous les niveaux. L'examen des autres types nous conduit aux constatations suivantes:

Au niveau supérieur (couches 1 et 2 qui constituent un tout) appartient en propre le type à talon fendu (fig. 1, n° 9), réservé du reste aux hachettes.

Au niveau moyen (couche 3), tout au haut duquel se sont cependant rencontrés deux gâines et une ébauche à talon fendu, apparaissent les premières manifestations du talon fendu, en ce sens que le talon s'allonge sensiblement (fig. 2, n° 2) et subit même sur 4 exemplaires un commencement de fente caractérisé par une profonde échancrure triangulaire (fig. 2, n° 1). Le niveau moyen, qui crée ainsi le prototype de la gaine à talon fendu, a hérité à son tour du niveau inférieur, outre le type à talon droit, définitif dès la couche la plus basse que nous ayons atteinte, la gaine à rudiments d'ailette, dégénérescence manifeste du type si caractéristique de notre «bel âge de la pierre», et la gaine à douille, représentée, il est vrai, par un seul exemplaire (fig. 3, n° 3).

Au niveau inférieur (couches 4 et 5) devrait être réservé le type à ailette, que nous n'avons jusqu'ici rencontré qu'une seule fois dans la couche de fond (fig. 3, n° 2).

L'étude des *fragments céramiques* au triple point de vue de la technique, de la forme et de la décoration, suggère les déductions suivantes.

Exception faite de trois fragments recueillis tout au haut du niveau supérieur et qui peuvent provenir d'un charriage par les vagues, tous les tessons témoignent d'une cuite très imparfaite, car le centre de la pâte est resté presque crû. La particularité curieuse que l'intérieur des vases est beaucoup mieux cuit que l'extérieur me ferait admettre que les vases étaient d'abord durcis au moyen

d'un feu qu'on entretenait à l'intérieur de chacun d'eux, après quoi on procédait à la cuite dans un foyer incandescent. Il arrive très fréquemment que les tessons se désagrègent en tranches horizontales ou plaques parallèles, nous avons même rencontré dans la quatrième couche d'importants vestiges d'un pot présentant, à la panse, une face interne cuite et une face externe crue, anomalie qui ne s'explique, à mes yeux, que par l'application sur un vase cuit d'une nouvelle couche d'argile destinée à le renforcer.

Peut-être avons-nous ainsi l'explication des procédés employés par les potiers primitifs pour la fabrication de ces grands vases dont la pâte atteint parfois, à la panse, plusieurs centimètres d'épaisseur. Ils façonnaient d'abord un vase mince qui, après cuisson, recevait un revêtement d'argile et subissait une nouvelle cuite; si besoin était, on procédait à un deuxième revêtement, suivi d'une troisième cuite, etc. Par là s'expliquerait aussi la désagrégation par plaques parallèles dont j'ai parlé plus haut, et la plus grande dureté des bords qui ne subissaient pas de revêtement mais bien toutes les cuites successives.

Au point de vue de la méthode employée pour cuire les pots, je ne constate aucune différence entre les niveaux explorés, sinon que la pâte du niveau supérieur est en général plus dure et plus mince que celle des niveaux inférieurs.

Comme les tessons mis au jour ne nous permettent de restituer que des vases des niveaux moyen et inférieur, je ne saurais parler des formes caractéristiques de telle ou telle couche. Je me contenterai donc de noter que dans le niveau inférieur les vases restitués accusent des lignes presque droites, tandis que ceux du niveau moyen indiquent une forme pansue et un col évasé.

Si le progrès n'est pas évident dans la forme donnée au vase, il se manifeste en revanche dans celle que prend l'anse — bien que l'anse proprement dite soit probablement inconnue chez nous au néolithique.

Le procédé qui consiste à appliquer sur les flancs du vase un cordon saillant continu ou interrompu destiné à retenir le lien de suspension est, à vrai dire, employé dès la couche la plus basse que nous ayons atteinte; mais l'évolution se révèle dans la forme et les dimensions données au cordon ou aux oreillettes.

Dans les couches 5 et 4, à côté du cordon mince représenté par deux exemplaires (fig. 3, n° 1), se rencontrent au sommet du vase de petits mamelons coniques fixés, souvent par groupes de deux, tout autour du col (fig. 3, n° 4).

Dans la couche 3, le cordon devient plus saillant et si massif qu'il peut même recevoir une ornementation imprimée. Quant aux mamelons coniques, ils ont disparu en donnant naissance à des oreillettes plates et semicirculaires.

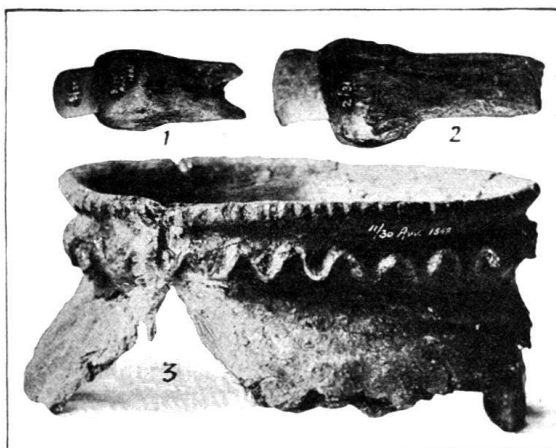


Fig. 2.

Dans les deux couches supérieures, nous n'avons recueilli qu'un fragment à large cordon orné d'empreintes (fig. 1, n° 4) et trois fragments munis d'oreillettes allongées, semblables à celles de la couche moyenne <sup>1)</sup>).

A en juger par les fragments que nous avons trouvés, la décoration des vases ne commencerait qu'au niveau moyen. Nous possédons de ce niveau un col de grand vase pansu dont le bord est orné d'empreintes régulièrement disposées sur tout le pourtour et dont le col est muni d'un cordon festonné, saillant et incisé, du plus gracieux effet (fig. 2, n° 3). Ce même motif festonné se retrouve sur un tesson provenant du même niveau.

Le niveau supérieur n'a livré que trois tessons ornements, dont les deux mentionnés à propos d'un charriage possible par les vagues, auxquels on ne saurait, par conséquent, attribuer grande valeur. Ils portent à la base du col des incisions triangulaires, rehaussées pour l'un d'eux de trois filets. Le troisième fragment présente un intérêt considérable, car son décor comporte un sextuple filet d'incisions dites «à la ficelle», procédé décoratif attribué généralement au début de la période et que nous ne constatons que tout à la fin.

Pour donner une idée des variantes constatées entre les différents niveaux, je les ai réunies en un tableau, dont les chiffres correspondent au nombre d'objets recueillis dans chacune des couches.

COUCHES	1.	2.	3.	4.	5.
Haches-marteaux . . . . .	4	5	—	—	—
Silex de Pressigny . . . . .	2	6	—	—	—
Silex indigènes . . . . .	9	6	14	1	3
Gâines à talon					
a) fendu . . . . .	1	5	3	—	—
b) encoché . . . . .	—	—	4	—	—
c) allongé . . . . .	—	—	2	—	—
d) droit . . . . .	4	9	14	3	9
e) à ailette rudimentaire . . . . .	1	1	2	1	—
f) à ailette . . . . .	—	—	—	—	1
Gâines à douille . . . . .	—	—	1	—	2
Fragments de vases					
a) à oreillettes . . . . .	1	2	4	—	—
b) à mamelons . . . . .	—	—	—	1	4
c) à cordon . . . . .	—	1	3	1	1

\* \* \*

Comme, géologiquement et typologiquement, les couches 1 et 2 présentent le même aspect général, je serais disposé, pour ne pas multiplier les subdivisions, à n'en faire qu'un niveau; je proposerais de même de fondre en un seul tout les

<sup>1)</sup> Un tesson de la couche moyenne est muni d'une oreillette formée d'un boudin d'argile accolé au flanc du vase de façon à ménager une dépression qu'on prend au premier abord pour une perforation.



couches 4 et 5, car il y a analogie de types d'une part, et, d'autre part, les objets de la 4<sup>e</sup> couche proviennent en majorité du bas de la couche et sont nettement séparés par du sable stérile de la tourbe caractéristique de la 3<sup>e</sup> couche. Nous aurions ainsi, en résumé, les conclusions provisoires suivantes, que je soumets au contrôle de mes Confrères:

Le niveau supérieur est caractérisé par les haches-marteaux, les gânes à talon fendu, les silex de Pressigny (fig. 1); le niveau moyen par les gânes à talon encoché ou allongé, les oreillettes et les cordons massifs (fig. 2); le niveau

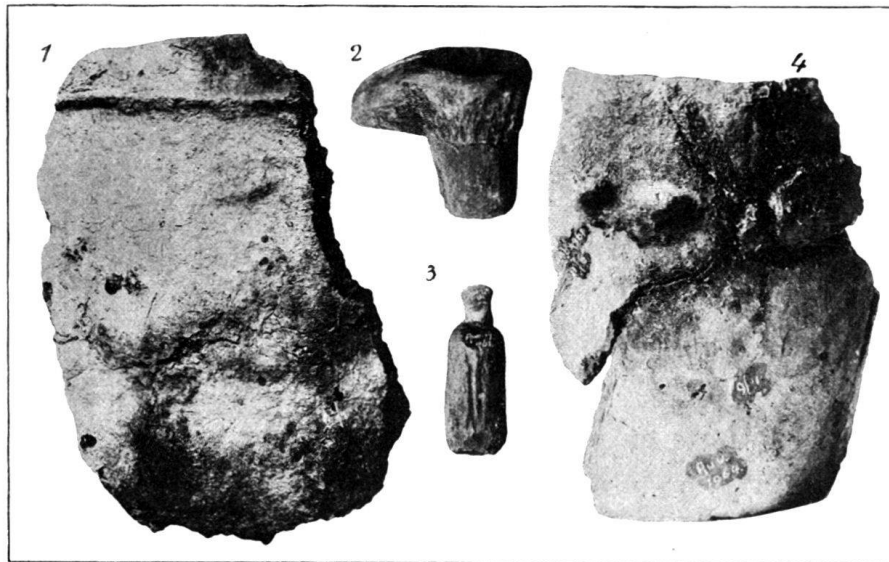


Fig. 3.

inférieur, par les gânes à ailette et les mamelons coniques (peut-être l'absence de décoration sur les vases) (fig. 3).

Cependant il importe de remarquer qu'il n'y a pas hiatus d'un niveau à l'autre, car la forme supérieure trouve toujours son prototype dans le niveau inférieur.

Comme les matériaux employés dans les deux niveaux inférieurs sont indigènes, le contact direct avec l'extérieur n'est pour le moment démontré, par les silex de Pressigny, que pour le niveau supérieur. Or, par une coïncidence que je ne crois pas accidentelle, c'est uniquement dans les stations où se rencontrent des silex de Pressigny qu'ont été recueillis jusqu'ici des objets en cuivre; d'où la probabilité que les importateurs, en nos régions, des silex de Pressigny ont été en même temps les importateurs du cuivre, et que, par conséquent, le métal nous a été révélé par la voie océanique, empruntant les cours de la Loire et de la Saône.